

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

INTITULÉ DU POSTE

Responsable du service personnes âgées

Références de rattachement au répertoire des emplois-types des administrations sanitaire, sociale, des sports, de la jeunesse et de la vie associative

Famille professionnelle ⁽³⁾ : Conception et pilotage des politiques publiques

Emploi-type : Responsable sectoriel

Catégorie : A

Corps : AAE/IASS

Niveau : Niveau 6 à 7 CCN

Groupe RIFSEEP : 2

AFFECTATION ADMINISTRATIVE ET GÉOGRAPHIQUE

Site : Siège site Lyon Siège site Clermont-Ferrand Délégation territoriale Site à préciser : Lyon

Direction : Délégation départementale du Rhône et Métropole de Lyon

Pôle : Médico-social

Service : Personnes âgées

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE D'AFFECTATION

Enjeux / missions du service d'affectation :

La mission générique de la délégation départementale est de déployer sur le territoire du Rhône les politiques publiques de santé nationales et régionales, notamment visant la réduction des inégalités de santé. Elle est, à ce titre, le point unique d'entrée des politiques territorialisées de l'Agence.

Dans le cadre des orientations fixées par le PRS, il s'agit de créer des synergies et de conjuguer ces politiques de santé avec les partenaires, dont les usagers, dans une logique d'adaptation de l'offre et d'efficience.

Elle intègre également la "démarche parcours" dans une approche pragmatique concourant au décloisonnement entre les approches sanitaire (hospitalière et ambulatoire) médico-sociale et de prévention.

Le pôle médico-social de la Délégation Départementale du Rhône et Métropole de Lyon a pour mission :

- Le développement d'une politique de proximité, concernant les secteurs personnes âgées et personnes handicapées,
- La mise en œuvre d'une meilleure coordination entre institutions, professionnels de santé, établissements sanitaires, médico-sociaux, associations, dans le cadre d'un programme d'actions territorialisées de l'ARS et dans une logique de parcours pour les personnes,
- Le décloisonnement des dispositifs pour initier au-delà des parcours de soins, des parcours de santé impliquant l'ensemble des partenaires, et ce dans une dynamique si possible de parcours de vie,
- La contractualisation avec les partenaires du territoire,
- L'observation du territoire et la veille, la délégation départementale étant le pivot de l'information montante et descendante.

Le service personnes âgées assure la mise en œuvre et l'animation territoriale, sur le département et la métropole de Lyon, des orientations nationales, régionales en faveur des personnes âgées, et a en charge plus spécifiquement :

- Le suivi et la tarification des ESMS,
- Le déploiement et le redéploiement de l'offre afin de répondre aux besoins des personnes âgées, dans un contexte d'évolution de la politique nationale (attente de la loi sur la dépendance),
- La contractualisation avec les organismes gestionnaires dans le cadre de la programmation pluri-annuelle,

- Le contrôle de la qualité de la prise en charge des personnes (réclamations, EIGs...), les inspections, évaluations programmées ou non.

Effectif du service : 10

Activités principales :

Sous la responsabilité du chef de pôle :

- Encadrement et animation du service, management du service et encadrement hiérarchique des agents,
- Organisation et supervision du travail du service PA,
- Responsabilité de la mise en place et de la conduite de l'animation territoriale sur le secteur PA, en lien avec les collectivités départementales, les partenaires institutionnels,
- Suivi de la procédure de tarification des établissements et services,
- Suivi de la démarche de contractualisation (respect de la programmation, suivi des dossiers, aboutissement à la signature des contrats,
- Suivi des travaux de réorganisation de l'offre médico-sociale (CPOMs, AAC/AAP, suivi de dossiers innovants...),
- Suivi avec les cadres du service des réclamations et des EIGs,
- Impulsion de réflexions locales sur des thématiques spécifiques, animation du réseau d'ESMS,
- Implication dans des dossiers transversaux au pôle médico-social (ex: PHV, SSIAD...),
- Représentation de l'ARS en fonction du mandat attribué,
- Préparation et suivi du PRIEC pour la délégation départementale (liens avec les pôles de la DD, la MIEC).

Activités principales :

- Implication possible après accord du chef de pôle, dans des travaux impulsés par la CNSA, la DGCS, la direction de l'Autonomie, ou d'autres directions métiers de l'ARS, ou engagés sur le territoire par des partenaires.

Ces attributions sont susceptibles d'évoluer en fonction des nécessités du service.

Spécificités du poste / Contraintes

Management de proximité,
Participation aux astreintes selon les modalités prévues dans la note d'organisation interne de l'ARS,
Implication dans la réalisation d'une à 2 inspections par an (en dépaycé).

Partenaires institutionnels

Externes : Autorités préfectorales et services de l'Etat, Métropole de Lyon et Département du Rhône, collectivités locales, secteur associatif.

Internes : Services du siège de l'ARS, autres pôles de la délégation.

COMPÉTENCES REQUISES

Connaissances

E : expert (niv. 4) / M : maîtrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau requis			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Connaissance approfondie des politiques sanitaires et sociales, et plus particulièrement celles conduites en faveur des personnes en situation de handicap et des personnes âgées, ainsi que des dispositifs et des partenaires		X		
Connaissance de l'environnement institutionnel de l'ARS		X		

Savoir-Faire

E : expert (niv. 4) / M : maîtrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau requis			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Capacité à rassembler une équipe de professionnels pour porter les objectifs de l'ARS, dans un cadre résolument transversal		X		
Capacité à arbitrer		X		
Conduire le changement, notamment dans le cadre des développements législatifs		X		
Capacité à mobiliser les moyens du service et à les orienter		X		
Capacité à évaluer les agents et à mettre en œuvre les actions nécessaires au maintien et/ou au développement de leurs compétences		X		
Travailler en mode projet		X		

Savoir-Être				
E : expert (niv. 4) / M : maitrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau requis			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Aptitude à être réceptif et attentif aux messages et sollicitations de ses interlocuteurs et pouvoir échanger de manière constructive		X		
Capacité à traduire un objectif, un programme, des actions, dans le cadre des missions et des valeurs de l'Agence		X		
Capacité à s'inscrire et à décliner son activité dans un collectif de travail, et à en susciter le développement au sein du pôle		X		

POSITIONNEMENT DANS L'INSTITUTION
<p>Lien hiérarchique : Missions exercées sous la responsabilité du chef du pôle médico-social.</p> <p>Lien fonctionnel : Idem.</p>